

**Compte rendu Assemblée Générale ADECTE**  
**26 janvier 2024- 18h40**

**1- Rapport d'activité et financier année 2023**

**1-1- Rapport d'activité** voté à l'unanimité

Une année 2023 très chargée :

- Main courante concernant la Cigogne Noire
- Mémoire d'intervention au sujet du projet du Chaiseau après le recours de Windfees
- Mémoire d'intervention au sujet du projet du Gros Chillou après le recours de Windfees
- Relance de la Préfecture au sujet du projet de Charnizay Nord

**1-2- Rapport financier** voté à l'unanimité

Au 31/12/2023 le solde du compte de l'association a un montant de 1564,77 €  
(voir détail en annexe)

**2- Point sur les projets**

**2-1- Projets à Charnizay**

2-1-1- Le Chaiseau

- Projet de 7 éoliennes entre Le Petit Pressigny (3) et Charnizay (4)
- Refus préfectoral le 18 juillet 2022 :
  - Une comparaison de trois variantes sans autre lieu
  - Présence du Blongios nain
  - Eventuelle présence de la cigogne noire
- Information avec la NR du recours par Windfees contre l'arrêté préfectoral refusant le projet
- Mémoire d'intervention

2-1-2 Le Gros Chillou

- Projet de 7 éoliennes, amené à 6 (suppression d'une éolienne près de la Riffoise)...
- Arrêté préfectoral refusant le projet, en date du 13 mars 2023 :
  - Constatation de la présence d'un nid de la cigogne noire, annoncé par le Groupe Régional Cigogne Noire Centre, confirmé par l'Office National de la Biodiversité. Nid situé à 1,7 km de l'éolienne la plus proche.
  - Recours déposé par Windfees le 10 juillet 2023
  - Mémoire d'intervention déposé par Me Catry, à la demande de l'ADECTE mais également de la commune de Charnizay (sans coût supplémentaire)

2-1-3 Charnizay-Nord

- Projet de 5 éoliennes de 180m ramené à 4 de 200m, tel qu'exposé au Conseil Municipal mais pas évoqué comme cela dans le dossier d'étude environnementale,
- A l'origine du débat organisé à la demande de Monsieur le maire de Charnizay.
- A ses vœux : avis des commissaires-enquêteurs, mais pas de son conseil municipal : cf le bulletin municipal qui vient d'être déposé
- Toujours pas d'arrêté préfectoral, qui devrait être déposé en janvier-février 2023, et reporté après le résultat d'études sur la Cigogne Noire.  
Toujours rien. Nous pouvons être rassuré, mais pas certains du résultat

**Conclusion pour Charnizay : beaucoup de chance, mais beaucoup de guerre tout de même, car il faut aborder les recours devant la Cour Administrative d'Appel.**

**Nous devons être nerveux : membres de l'ADECTE, nous devons donc apporter le nerf de la guerre : le financement de ces procédures en contentieux**

## **2-2 Projets aux alentours**

### 2-2-1 Le Petit Pressigny

- a- Windvision : arrêt de la Cour Administrative d'Appel du 22 décembre 2023
- b- Windfees : le Chaiseau

### 2-2-1 Sepmes

- Projet de 5 éoliennes de 165m de haut, arrêté préfectoral l'ayant autorisé
- Recours devant la Cour Administrative d'Appel

### 2-2-3 Azay le Ferron – Martizay

- 3 éoliennes de 200m
- Avis défavorable des commissaires enquêteurs

### 2-2-4 Chatillon sur Indre – Le Tranger

- 4 éoliennes de 200m
- Avis défavorable des commissaires enquêteurs (11 janvier 2024)

### 2-2-5 Le Grand Pressigny

5, 6 ou 7 éoliennes

### 2-2-6 Bossay Sur Claise – Yzeures sur Creuse (Villejésus)

- 3 à 6 éoliennes de 182 m de haut

### 2-2-7 Tournon Saint Pierre

### 2-2-8 Bridoré : 5 ou 6 éoliennes

### 2-2-9 Fléré la Rivière : 240m de haut

### 2-2-10 Nouans les Fontaines

Sondage : 40% défavorables, 20% favorables

Huis clos car 40 personnes opposées présentes

## **3- Questions diverses**

-Rappel aux adhérents qui se trouvent à proximité d'un projet (~2 Km) de se renseigner auprès de leur compagnie d'assurance pour savoir s'ils bénéficient d'une protection juridique. Celle-ci permet de prendre en charge une partie des honoraires d'avocat.

Cumulé avec plusieurs adhérents, cela permet de constituer un budget utilisable pour nos recours juridiques à venir.

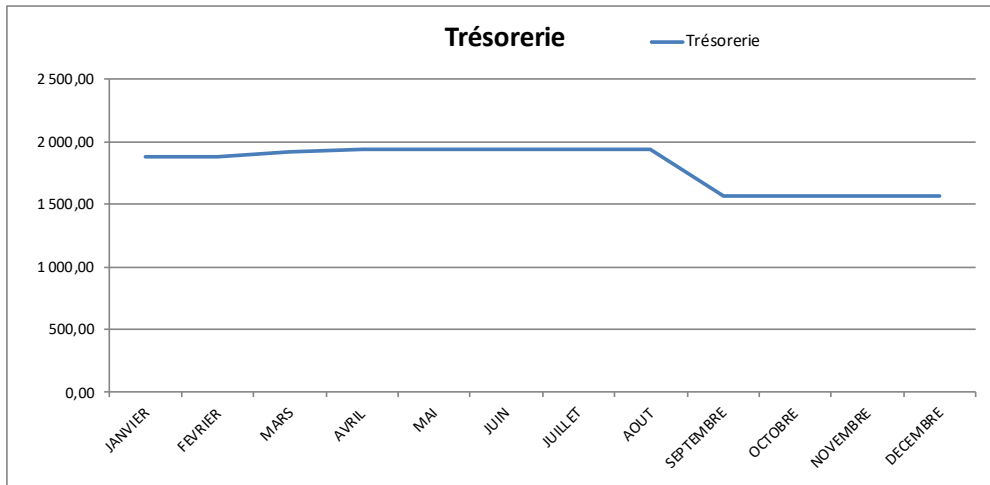
## **4- Appel aux cotisations (montant de 10 €/personne/an)**

## Récapitulatif année 2023

MOIS	Recettes	Dépenses	Solde mois	Trésorerie
REPORT N-1				1 380,17
JANVIER	500,00	0,00	500,00	1 880,17
FEVRIER	160,00	167,76	-7,76	1 872,41
MARS	40,00	0,00	40,00	1 912,41
AVRIL	40,00	15,00	25,00	1 937,41
MAI	0,00	0,00	0,00	1 937,41
JUIN	0,00	0,00	0,00	1 937,41
JUILLET	0,00	0,00	0,00	1 937,41
AOUT	0,00	0,00	0,00	1 937,41
SEPTEMBRE	0,00	372,64	-372,64	1 564,77
OCTOBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77
NOVEMBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77
DECEMBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77
<b>TOTAUX</b>	<b>740,00</b>	<b>555,40</b>		
<b>SOLDE ANNEE</b>	<b>184,60</b>			

répartition des recettes 2023 (au 31/12/23)		répartition des dépenses 2023 (au 31/12/23)	
Adhésions :	620 €	Assurances multi risque SMACL	167,76 €
Dons :	120 €	AVOCAT	368,74 €
(dons sur facture avocats)		Banque	18,90 €
600 €			
1 240 €			
<b>TOTAL=</b>	<b>740,00 €</b>	<b>TOTAL=</b>	<b>555,40 €</b>

Graphique de trésorerie :



Graphique des recettes et dépenses par mois :

